

BULLETIN

TRANSPORTATION DISTRICT 140
DISTRICT DES TRANSPORTS 140

International Association of Machinists and Aerospace Workers
Association internationale des machinistes et des travailleurs et travailleuses de l'aérospatiale

BIENVENUE AUX NOUVEAUX MEMBRES DE L'UNITÉ EMPLOYÉS PAR AIR TRANSAT A.T. INC. TRAVAILLANT À L'AÉROPORT DE MONTRÉAL (YUL) MISE À JOUR DE L'INFORMATION

Chers confrères et consœurs,

Au nom de tous les membres de la section locale 2309 de l'AIMTA, j'ai le plaisir **d'accueillir** et de **féliciter** les nouveaux membres qui se joignent à notre puissant syndicat, sous l'égide de Air Transat.

C'est cette même première étape que les travailleurs ont franchie tout au long de l'histoire pour parvenir à l'équité, au respect, à la dignité sur le lieu de travail et au bonheur en général. Nous voulons que vous compreniez que nous sommes là pour vous, à chaque étape, pour vous aider à obtenir ce que vous méritez sur votre lieu de travail.

Vous avez maintenant les ressources et la force de l'AIMTA derrière vous !

La force d'un syndicat ne réside pas dans une ou deux personnes, mais dans le fait que nous sommes tous forts et unis pour ce qui est juste. Nous souhaitons également vous informer des tenants et aboutissants de la procédure.

La présente a pour but de vous informer qu'en date du 3 juillet 2024, le président du Conseil canadien des relations industrielles (CCRI) a émis l'ordonnance **11964-U** afin que l'Association internationale des machinistes et des travailleurs de l'aérospatiale (AIMTA) soit accréditée à titre de syndicat et d'agent négociateur pour "**Tous les agents des services aux passagers travaillant à l'Aéroport international Pierre-Elliott-Trudeau de Montréal**".

Une période de gel commence, qui impose des restrictions à l'employeur en ce qui concerne la modification de vos conditions de travail. Nous tenons à ce que vous sachiez qu'il existe des lois strictes sous la juridiction fédérale pour vous protéger, VOUS, le travailleur. Vous avez le droit d'adhérer à un syndicat dans ce pays, sans subir de représailles de la part de votre employeur.

Les employeurs donnent souvent une image négative des syndicats et utilisent des tactiques de peur, mais nous devons nous demander pourquoi. Veillent-ils vraiment à vos intérêts ou craignent-ils qu'ensemble, vous puissiez bénéficier de protections contre des conditions injustes et des tactiques qu'ils tentent d'imposer par le biais d'informations trompeuses.

Soyez donc attentifs et, tout simplement, **connaissez vos droits!**

.../2

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-481-0077 Fax/Téloc.: 902-481-0079
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Téloc.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Téloc.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Téloc.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Téloc.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-888-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Téloc.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

Les syndicats ne cherchent pas à rendre nos employeurs non compétitifs, bien au contraire. Nous voulons que nos employeurs réussissent, mais nous cherchons à rendre les choses équitables, afin que les travailleurs puissent partager le succès. C'est grâce à des travailleurs comme vous, qui ont tenu bon, que nous avons aujourd'hui des droits comme le week-end et des pratiques de sécurité qui protègent tous les travailleurs.

Dans les prochains jours, de nombreux bulletins d'information, enquêtes et affichages seront publiés, y compris des appels à candidatures pour le comité de négociation, les représentants syndicaux et, plus tard, le comité local de santé et de sécurité.

Une fois que le comité de négociation et les représentants syndicaux seront en place et formés, une notification d'intention de négocier sera envoyée à l'employeur afin d'obtenir votre première convention collective.

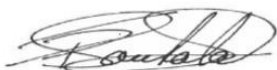
Avant que les négociations n'aient lieu, tous les membres en poste seront consultés pour connaître LEURS préoccupations et ce qu'ils aimeraient voir dans leur contrat. Le comité de négociation et le président général du district 140 chargé de vos négociations veilleront à ce que vos préoccupations soient prises en compte.

Les contrats sont ensuite votés par VOUS, le travailleur. Les syndicats sont composés de membres, et ce sont les membres qui ont leur mot à dire!

SOYEZ FORTS ET FIERS. ENSEMBLE, NOUS FERONS LA DIFFÉRENCE, MAIS IL FAUDRA QUE NOUS SOYONS TOUS UNIS!

VOUS N'ÊTES PLUS SEULS, NOUS VOUS SOUTENONS.

En toute solidarité,



Peter Tsoukalas
Président Général
District Des Transports 140
Région de l'Est
Email: ptsoukalas@iam140.ca

PT/mdr

**BULLETIN NUMÉRO 019 – PUBLIÉ LE 9 JUILLET 2024
VEUILLEZ COPIER, AFFICHER ET DISTRIBUER**

VISIT OUR WEBSITE / VISITEZ NOTRE PAGE WEB – <http://www.iam140.ca>

Halifax – Tel/Tél. : 902-835-3171 Fax/Télé.: 902-835-3841
Winnipeg – Tel/Tél. : 204-987-9254 Fax/Télé.: 204-987-9252
Calgary – Tel/Tél. : 403-250-3708 Fax/Télé.: 403-250-3707
Toronto – Tel/Tél. : 905-671-3192 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-2948) Fax/Télé.: 905-671-2114 (Toll free/Sans frais : 1-866-298-0369)
Vancouver – Tel/Tél. : 604-448-0721 (Toll free/Sans frais : 1-877-426-3140) Fax/Télé.: 604-448-0710 (Toll free/Sans frais : 1-866-310-1688)
Montréal – Tel/Tél. : 514-336-3031 (Toll free/Sans frais : 1-888-992-1010) Fax/Télé.: 514-336-3039 (Toll free/Sans frais : 1-866-800-3039)

